



## PIECES A FOURNIR OBLIGATOIUREMENT POUR UNE INSCRIPTION SCOLAIRE

- Le livret de famille
- Acte de naissance de moins de 3 mois en cas d'absence de livret de famille
- Les pages de vaccination du carnet de santé de votre enfant ou un certificat médical attestant que les vaccinations de votre enfant sont bien à jour.
- 1 justificatif de domicile des parents (avis d'imposition ou de non-imposition, facture fournisseur d'énergie, facture téléphone, quittance de loyer, attestation d'assurance du domicile).
- - Si votre enfant était déjà scolarisé : *Certificat de radiation de la précédente école.*
- La carte d'identité du parent demandeur
- La fiche d'inscription jointe



## INSCRIPTION SCOLAIRE 20 / 20

GROUPE SCOLAIRE INGENIEUR JEAN BERTIN

Maternelle  Primaire

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : .....

Classe d'affectation : .....

### COORDONNEES DU PÈRE

Nom et Prénom du père : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### COORDONNEES DE LA MÈRE

Nom et Prénom du mère : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**GOMETZ LA VILLE, le.....**

**Signature :**

Avis Mme la Directrice : ..... Décision de la Mairie : .....

Date : ..... Date : .....

Signature : Signature :

Notifiée aux parents le : .....



# Déclaration sur l'honneur

Décret 1277-2000 du 26 décembre 2000

COFA  
n° 11752\*02

**Mairie de  
GOMETZ-LA-VILLE**  
91400 GOMETZ-LA-VILLE  
Tél. : 01.60.12.08.03  
Fax : 01.60.12.14.15

Je soussigné(e)  M.  Mme  Mlle

Mon nom de naissance : \_\_\_\_\_

Mon nom d'usage : \_\_\_\_\_

(nom du mari, de l'autre parent...)

Mes prénoms : \_\_\_\_\_

Ma date de naissance : \_\_\_\_\_

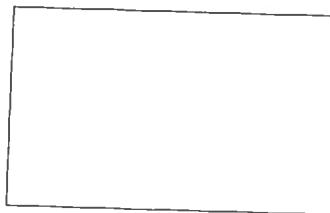
- confirme l'exactitude de l'adresse figurant sur ce document  
 - déclare sur l'honneur être domiciliée(e) à une autre adresse, indiquée ci-après

Mon adresse complète : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'intéressé(e),  
attestant sur l'honneur  
l'exactitude des renseignements portés ci-dessus



## Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1 - d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2 - de falsifier une attestation ou un certificat originialement sincère ;

3 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui".